



Adoration, mode d'emploi

lundi 31 mars 2014, par [Paroisse Sacré-Cœur ADLB](#)

Quelques questions récurrentes à propos de l'adoration perpétuelle.

A quoi s'engage un adorateur qui s'inscrit dans la chaîne d'adoration perpétuelle de la paroisse ?

Comment en faire partie ?

Je découvre sur ce site qu'il y a une adoration. Puis-je y aller à toute heure ?

- ▶ Oui, l'église est ouverte tous les jours de 8h à 19h, le Seigneur vous y attend.
- ▶ Exposition du Saint Sacrement tous les jeudi de 18h30 à 19h après la messe.

Pourquoi y aller ?

- ▶ Simplement parce que Jésus le désire. Il a dit à Sainte Marguerite-Marie Alacoque : « J'ai soif, mais d'une soif si ardente d'être aimé des hommes au Saint Sacrement, que cette soif me consume. »

Je n'ai jamais adoré, cela consiste en quoi ?

- ▶ L'adoration est un acte de justice et de réparation de tous les outrages faits au Coeur de Jésus. Cela dit, c'est un coeur à coeur, un moment de pure gratuité, il n'y a pas besoin de savoir quoi que ce soit pour adorer, il suffit d'aimer Jésus, et d'aimer ses frères.
Vous pouvez lire la Parole, prier le chapelet, parler avec Jésus comme avec un ami, ou simplement vous reposer et faire silence.

Puis-je prier le chapelet pendant mon heure d'adoration ?

- ▶ Quand vous le faites, vous aimez Jésus avec le coeur de Marie, et vous offrez à Jésus la parfaite adoration de Marie. Jésus accueille votre heure d'adoration comme si elle venait de Marie elle-même.

Y aura-t-il des formations à l'adoration ?

- ▶ Oui c'est prévu ! en attendant vous pouvez aller sur le site adoperp.com